



Nestlé Waters Canada Demande de renouvellement du permis pour Aberfoyle

Destinataires: tous nos voisins et la collectivité:

Comme plusieurs d'entre vous le savent déjà, Nestlé Waters Canada a déposé une demande au Ministère de l'environnement de l'Ontario pour renouveler son «permis de prélèvement d'eau» pour Aberfoyle Springs, afin d'alimenter son usine d'embouteillage d'Aberfoyle. Notre permis de prélèvement d'eau actuel a été émis en 2005. Nous avons demandé un renouvellement de cinq ans, pour le volume d'eau auquel notre permis actuel nous donne droit.

Certains citoyens se posent des questions à propos de cette demande de renouvellement; des questions portant tant sur les nappes phréatiques locales que sur l'industrie de l'eau embouteillée en général.

Nous comprenons qu'une bonne utilisation de l'eau est une priorité clé pour les habitants de la région et les municipalités de la région. En tant que membre actif de cette collectivité, nous désirons vous assurer que nous vous écoutons, que nous tenons à partager l'information en notre possession et que nous nous soucions de vos préoccupations.

En ce sens, en guise de premier pas, Nestlé a embauché Gartner Lee Limitée, une entreprise locale et respectée, qui se spécialise dans la science de l'environnement et la gestion de l'eau. Gartner Lee favorisera un dialogue constructif avec la collectivité pour les questions relatives à notre demande de renouvellement de permis et au travail que nous effectuons pour trouver une nappe phréatique secondaire, en cas de besoin. Cette source secondaire nous fournirait deux points d'extraction possibles, que nous exploiterions dans la limite totale indiquée sur le permis de prélèvement d'eau.

Nestlé Waters Canada s'est engagée à respecter l'excellence en matière d'environnement et d'utilisation durable de l'eau, et à réduire les déchets. Notre programme complet de contrôle de l'eau, à Aberfoyle, dépasse déjà les exigences réglementaires citées dans notre permis. Au cours de la période de contrôle de deux ans, entreprise à l'émission de notre permis actuel, les résultats n'ont indiqué aucun effet indésirable sur l'approvisionnement d'eau local, pas plus que sur les marécages ou les cours d'eau environnants.

Nous avons également fait de grands progrès dans d'autres domaines, en réduisant de 30 % l'utilisation de nos matières premières depuis les cinq dernières années. Cette année, nous lançons une nouvelle bouteille, l'«Eco-Shape», qui contient 15 % moins de plastique que nos autres bouteilles. Avec cette nouvelle bouteille, nous sommes fiers d'offrir aux Canadiens une boisson embouteillée qui, en plus d'être bonne pour la santé, est offerte dans un contenant dont l'impact en matière de déchets plastique pour l'environnement est faible.

Faisant partie du groupe d'entreprises Nestlé Waters North America, Nestlé Waters Canada dirige son exploitation en fonction d'une politique de bon voisinage, et ce, en ce qui a trait à tous les aspects de la performance environnementale. Pour en savoir plus au sujet de cette politique, visitez le site www.nestle-watersna.com et suivez le lien «Community Involvement» (en anglais seulement).

Nous vous remercions de votre intérêt et de votre engagement envers notre demande de renouvellement de permis. Je vous invite à m'envoyer directement vos commentaires, questions ou préoccupations à l'adresse électronique comments_for_the_president@waters.nestle.com. Je répondrai personnellement à tous vos messages.

Alors, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Gail Cosman".

Gail Cosman
Présidente
Nestlé Waters Canada